



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

**LE MONT FOSTER PROTÉGÉ POUR TOUJOURS
ENSEMBLE, NOUS AVONS SAUVÉ LA MONTAGNE**

Le 29 juin 2020, Eastman, Québec – Corridor appalachien est fier d’annoncer l’acquisition de la majeure partie du mont Foster à des fins de constitution d’aire protégée. La protection à perpétuité de ce milieu naturel permettra aux générations futures de profiter de ce milieu naturel exceptionnel. Grâce à la conclusion du projet, les espèces et les écosystèmes les plus sensibles sont pour toujours protégés. L’équipe de Corridor appalachien a travaillé très fort pour obtenir les gains optimaux en matière de conservation. Nous avons également travaillé d’arrache-pied pour boucler le montage financier et nous souhaitons remercier chaleureusement tous les partenaires, bailleurs de fonds et donateurs qui ont soutenu le projet jusqu’au bout. Ensemble, nous avons remué ciel et terre et avons sauvé la montagne!

La protection du mont Foster bénéficiera à tous grâce à la beauté de ses paysages, à la qualité de vie et aux services écologiques qu’il procure aux communautés locales. Le projet de conservation propose aussi aux communautés environnantes l’accès à un site d’une haute valeur écologique par le biais d’un réseau de sentiers de randonnée et un accès à la Tour des scouts. À ce point-ci, le réseau n’est pas aménagé ni prêt à recevoir le public : nous demandons aux gens d’être patients. Corridor appalachien a à cœur de mettre en place une planification éclairée de la mise en valeur. Nous souhaitons bien faire les choses, et surtout, aménager un réseau qui aura le moins d’impact possible sur les milieux naturels.

Le projet du mont Foster a suscité un réel engagement des communautés environnantes. En effet, près de 250 donateurs et donatrices ont contribué pour permettre l’acquisition de la propriété, une mobilisation sans précédent dans l’histoire de l’organisation. L’échéancier était très serré : l’organisme devait signer les actes d’acquisition avant le 31 décembre 2019. Les communautés ont répondu rapidement, généreusement et avec enthousiasme. Corridor appalachien remercie tous ceux et celles qui ont permis la réalisation de ce projet. Les municipalités de Bolton-Ouest et de Saint-Étienne-de-Bolton se sont impliquées tout au long du processus pour faire en sorte que la nature et les citoyens sortent gagnants. Corridor appalachien salue le travail exemplaire des municipalités à cet égard.

Rappelons que le projet immobilier d’abord projeté sur le mont Foster avait soulevé l’ire des citoyens et de Corridor appalachien, considérant le nombre élevé de résidences, la grande richesse écologique de l’endroit et sa localisation stratégique au cœur de la chaîne des Montagnes Vertes. Après plusieurs années de négociation pour la protection du site, Corridor appalachien est parvenu à une entente en septembre 2018.

Des espèces et des habitats sensibles

Située au cœur du massif forestier du mont Foster, cette aire protégée représente une étape supplémentaire dans la sauvegarde d'habitats naturels non fragmentés et de qualité, tant pour les mammifères à grand domaine vital que pour de nombreuses espèces de méso- et micromammifères, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles. On y trouve des habitats de qualité pour les salamandres de ruisseaux, dont la salamandre pourpre, qui a été désignée comme vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacée ou vulnérable (LEMV) et menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP). La salamandre sombre du Nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable en vertu de la LEMV y a également été répertoriée. La présence d'autres espèces en situation précaire a également été confirmée lors de cette caractérisation du milieu naturel, soit la grenouille des marais (susceptible d'être désignée espèce menacée ou vulnérable au Québec), la paruline du Canada (menacée selon la LEP), la grive des bois (menacée selon la LEP) et le pioui de l'Est (préoccupante selon la LEP). En tout, 53 espèces d'oiseaux y ont été recensées. Plusieurs espèces à grand domaine vital présentes dans le secteur visé par ce projet ont besoin de vastes superficies forestières non fragmentées, afin de maintenir la viabilité de leurs populations. L'original, le lynx roux, l'ours noir et le pékan en sont des exemples.

Ce projet de conservation a été rendu possible grâce à l'aide financière du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques octroyée au projet Ensemble pour la nature de Conservation de la nature Canada, qui vise à stimuler la conservation et la protection de milieux naturels en terres privées au Québec, et grâce au financement du Gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du Fonds de la nature du Canada et du Fonds pour les organismes de conservation (FPOC). Corridor appalachien souligne également l'apport des partenaires financiers suivants : US Fish and Wildlife Service, la Fondation Echo, la Fondation de la Faune du Québec et l'organisme Sweet Water Trust.

CITATIONS

« Nous avons travaillé très fort pour obtenir les gains optimaux en matière de conservation. Nous avons également travaillé d'arrache-pied pour boucler le montage financier, et nous souhaitons remercier chaleureusement tous les partenaires, bailleurs de fonds et généreux donateurs qui ont soutenu le projet jusqu'au bout. Ensemble, nous avons remué ciel et terre et nous avons sauvé la montagne! »

- Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien

« Nous sommes extrêmement touchés de l'engagement exceptionnel que le projet du mont Foster a suscité. Notre échéancier était très serré, nous n'avions pas tout à fait deux mois pour recueillir les 500 000 \$. Les communautés ont répondu rapidement, généreusement et avec enthousiasme : nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet plus grand que nature. »

- Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration de Corridor appalachien

« Pour relever le défi climatique, le Québec doit notamment protéger ses milieux naturels dans des proportions importantes. Dans cet esprit, l'annonce d'aujourd'hui en faveur de la protection d'une grande partie du mont Foster est une bonne nouvelle. Bravo à Corridor appalachien pour sa persévérance! Le gouvernement du Québec est heureux de participer à cette initiative par l'intermédiaire du projet Ensemble pour la nature de Conservation de la nature Canada. »

- Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

« Je tiens à féliciter Corridor appalachien pour la conservation du mont Foster, ici, au Québec. Ces terres boisées permettent de protéger la biodiversité et de rapprocher les Canadiens de la nature dès aujourd'hui et pour les générations à venir. Grâce au Programme de conservation du patrimoine naturel du Fonds de la nature du Canada, nous collaborons avec des partenaires dans l'ensemble du pays pour réaliser des projets de conservation à l'image de celui-ci afin d'atteindre notre but qui consiste à conserver le quart des terres du Canada d'ici 2025. »

- L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

« Plus que jamais, la protection de l'environnement est au cœur de nos priorités. Félicitations à l'organisme Corridor appalachien pour tout son travail qui a mené à la protection de 215 hectares de terres boisées dans les montagnes Vertes. La preuve est faite, c'est en travaillant ensemble que nous pouvons assurer la protection de la nature et des espèces en péril qui en dépendent. Quelle chance pour nous, dans Brome–Missisquoi, car nous pouvons compter sur cet organisme si dynamique, qui fait réellement avancer les choses. »

- Lyne Bessette, députée de Brome–Missisquoi

« Merci à la Municipalité de Saint-Étienne de Bolton qui a accepté qu'une grande superficie de son territoire soit incluse dans cette aire de conservation et à toute l'équipe de Corridor Appalachien ainsi qu'aux propriétaires des terrains. Cependant, je réserve une mention toute spéciale à la population de Bolton-Ouest qui s'est prononcée en faveur de ce magnifique projet que nous célébrons aujourd'hui. Un très grand merci! »

- Jacques Drolet, maire de Bolton-Ouest

«L'aboutissement de ce projet est d'une grande importance pour les citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton qui ont au cœur la protection de l'environnement exceptionnel qu'est le Mont Foster; ils l'ont démontré par leur contribution généreuse au financement du projet. Non seulement les citoyens pourront éventuellement continuer de profiter de ce site exceptionnel, mais surtout il sera protégé, et ce, pour toujours. Merci à toute l'équipe de Corridor Appalachien! »

- Michèle Turcotte, mairesse de Saint-Étienne de Bolton

FAITS SAILLANTS

- La nouvelle aire protégée compte **215 hectares de milieux naturels** au cœur d'un massif forestier dans la chaîne des Montagnes Vertes, ce qui représente les trois quarts de la zone visée par le projet immobilier initial;
- Les communautés auront accès à un site d'une haute valeur écologique par le biais **de sentiers de randonnée et un accès à la Tour des scouts**;
- Le projet vient consolider **une vaste initiative de conservation transfrontalière** qui se déploie du Vermont au mont Orford;
- Cette conclusion **met fin à un conflit de longue date** en conciliant le développement immobilier et la conservation des milieux naturels.

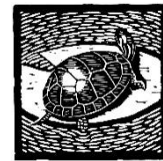
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Québec 



SWEET WATER TRUST

À PROPOS

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable.

www.corridorappalachien.ca

Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du Gouvernement du Canada est un partenariat public-privé unique destiné à pour soutenir la création de nouvelles aires protégées et de conservation par l'acquisition de terres privées et de droits sur celles-ci. Conservation de la nature Canada (CNC) administre le programme. Les fonds que le gouvernement fédéral investit dans le programme sont bonifiés par des contributions de contrepartie amassées par CNC et ses partenaires, Canards Illimités Canada ainsi que la communauté canadienne des organismes de conservation.

Le projet Ensemble pour la nature (PEPN) est une subvention de 15 millions de dollars échelonnée sur trois ans accordée à CNC par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il vise l'établissement de partenariats financiers et l'acquisition de connaissances scientifiques pour assurer la conservation et la protection de milieux naturels en terres privées au Québec d'ici le 31 mars 2020. Il tend ainsi à créer une solidarité à l'égard des aires protégées en incitant la collectivité québécoise à poser des gestes qui visent à préserver l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Frédérique Vuillermoz
Coordonnatrice des communications et de la philanthropie
Corridor appalachien
450 543-4999
frederique.vuillermoz@corridorappalachien.ca
www.corridorappalachien.ca